

PASSAGES D'EXAMENS À DOUBLE-PONEY

➤ QUEL EXAMEN JE VAIS PASSER CETTE ANNÉE ?

DP Initiation

Je vais passer mon Galop 1

DP 2

Je vais passer mon Galop 2

DP 3

Je vais passer mon Galop 3



DP 4

Je vais passer mon Galop 4

DP 5

Je vais passer mon Galop 5

➤ COMMENT ET QUAND JE VAIS PASSER MON EXAMEN ?

➤ COMMENT ?

Pour **les DP Initiation** et les **DP2** : l'examen se passe dans le cadre de votre reprise. Il y a trois tests : le dressage, le travail à pied et la théorie. Les trois tests se passent pendant la reprise avec l'enseignant.

Le planning détaillé des tests par reprise est disponible sur le site internet dans l'espace pédagogie.

- Pour les **DP3** et **DP4** : les galops se passent lors de sessions d'examens au poney club le dimanche après-midi.
- Pour les **DP5** : les galops se passent lors de sessions d'examens au centre équestre le dimanche après-midi.

➤ QUAND ?

- Pour **les DP Initiation** et les **DP2** : du **4 au 17 avril** et du **2 au 8 mai**.
- Pour les **DP3** et **DP4** : sessions d'examens à partir du mois de mai. Dates disponibles sur le site internet et dans les programmes d'animations.
- Pour les **DP5** : sessions d'examens à partir du mois de mai. Dates disponibles sur le site internet et dans les programmes d'animations.

➤ COMMENT RÉVISER MON EXAMEN ?

- Tous les outils pédagogiques nécessaires à vos révisions : programme de l'examen, questionnaire, parcours... sont disponibles sur le site internet : www.jardy.fr dans la rubrique espace pédagogie.

➤ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Les examens peuvent également être passés dans le cadre d'un stage pendant les vacances scolaires. Rapprochez vous de votre enseignant pour connaître le détail des stages.
- Il faut obligatoirement être titulaire d'une licence fédérale de l'année en cours pour valider son examen.
- Les passages d'examen vous permettent d'accéder à une reprise d'un niveau supérieur l'année suivante.